

AVIS N° 074-2024 / DC/BR / DG

TPBF 6,50 % 2019-2027

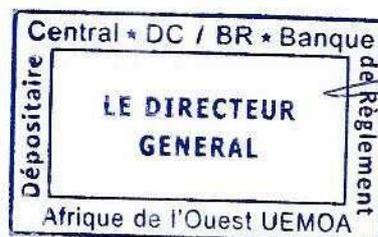
Paiement des intérêts semestriels et Remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina-Faso procédera, le **06 mai 2024**, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50 % 2019-2027 » pour un montant global net d'impôt de **8 825 285 865** (huit milliards huit cent vingt-cinq millions deux cent quatre-vingt-cinq mille huit cent soixante-cinq FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI CORIS BOURSE- 01 BP 6585 Ouagadougou 01 - Burkina Faso. Tél : (226) 25 33 14 85. Email : corisbourse@coris-bourse.com

Fait à Abidjan, le 30 avril 2024

Le Directeur Général




Birahim DIOUF